

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE PARTICIPATION JUBILE DES JEUNES ROME 2025 - GROUPE PAROISSES POPULAIRES

Lieu : Rome

Dates : 28 juillet au 5 août 2025

Service organisateur : Pastorale des Jeunes

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

ASSOCIATION DIOCESAINE DE VERSAILLES
SERVICE DES PELERINAGES
Raison sociale : Association Loi 1905
Siège social : 16 rue Monseigneur Gibier 78000 Versailles
Téléphone : 01 30 97 67 61
Courriel : pelerinages@catholique78.fr
SIRET : 785 150 194 00013 -

Conformément à l'article R. 211-4 du Code du Tourisme et préalablement à la conclusion de tout contrat, veuillez trouver ci-joint les informations légales concernant l'organisation du pèlerinage JUBILE DES JEUNES ROME 2025

PROGRAMME DE LA SESSION

A titre informatif, susceptible de modification.

Lundi 28/07 : Départ le soir.
Mardi 29/07 et Mercredi 30/07 : Florence
Jeudi 31/07 : Assise et Rome le soir
01 au 3/08 : Rome puis Tor Vergata, départ le 3 août au soir
Lundi 04/08 : Cannes et l'île de Lérins
Mardi 05/08 : Arrivée dans les Yvelines dans la journée

OFFRE TARIFAIRE ET DE PARTICIPATION

Merci de consulter aussi les Conditions Générales de Participation disponibles sur simple demande à pelerinages@catholique78.fr

- **TRANSPORT ALLER/RETOUR**

Le groupe effectue les trajets en car à l'aller et au retour.

Le transport s'effectuera au départ de Mantes, Sartrouville, et Les Mureaux en fonction du remplissage effectif des cars, aux normes "Car grand tourisme" selon le programme de la route choisie; précision du lieu de départ 30 jours avant. Le retour s'effectue aux mêmes endroits.

- **LIEU DE LA SESSION - HÉBERGEMENT**

Le groupe sera logé pendant le séjour en paroisse, gymnase, familles, camping, auberge ou bivouac.

- **RESTAURATION**

Certains repas seront fournis par le participant (voir participation financière).

Les repas se prendront sous forme de pique nique, de buffet, de lunch box ou servis à table, certains au moyen de ticket repas.

- **ITINÉRAIRE**

Le groupe Paroisses populaires démarre son itinéraire dans différentes villes des Yvelines (Sartrouville, Mantes, Les Mureaux), ces différents cars se dirigeront vers Florence, puis ils feront escale à Assise avant d'arriver à Rome. Le séjour se poursuivra à Tor Vergata puis départ à Cannes et enfin, retour dans les Yvelines.

- **FORMALITÉS ADMINISTRATIVES, SANITAIRES ET DE POLICES**

Chaque participant doit se munir d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour) en cours de validité au moment du pèlerinage.

- **ADAPTABILITÉ**

De manière générale, le séjour est non adapté à une personne à mobilité réduite.

Il peut être adapté sur demande pour les personnes malvoyantes ou malentendantes. Si vous êtes dans cette situation, merci de prendre contact avec 01 30 97 68 79 par courriel à jeunesrome2025@catholique78.fr avant toute inscription afin de voir ensemble, au mieux comment organiser votre participation.

- **PRESTATIONS**

Seront proposés durant la session :

- visite de sanctuaires
- visite de monuments

- **CONDITIONS DE RÉALISATION**

Le nombre de participants prévu est de 120. La date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour est fixée à au moins 21 jours avant le départ.

- **PARTICIPATION FINANCIÈRE**

Le coût de l'inscription est de 450€.

Le prix comprend :

- le coût du trajet en car
- tous les repas, excepté trois repas à charge du pèlerin : déjeuner du mercredi 29, déjeuner et dîner du jeudi 30 juillet
- la pension complète du petit déjeuner du premier jour au petit déjeuner du dernier jour (si vol matin au retour) ou au déjeuner du dernier jour (si vol après-midi au retour)
- le forfait en pensions complètes selon les différents types d'hébergements décrits ci-dessus ;
- la taxe de séjour ;
- l'assurance assistance-rapatriement Mutuelle Saint Christophe assurances (277 rue Saint Jacques, 75256 Paris Cedex 05, www.saint-christophe-assurances.fr);

Le prix ne comprend pas :

- les offrandes de messes (à votre discrétion) ;
- l'assurance annulation ;
- les pourboires ;
- toutes les dépenses à caractère personnel.

- **MODALITÉS DES PAIEMENT**

Le versement de la participation financière se fera sous forme d'un 1er acompte non remboursable au moment de l'inscription d'un montant de 100€, un second acompte au 15/04 de 200€, puis le solde le 31/05/2025.

- **ANNULATION**

Annulation par le participant

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, l'inscription à la session n'est pas soumise au droit de rétractation. Toutefois, le participant peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais suivants :

Barème d'annulation calculé sur le montant de la participation total à la session (PAF) déduction faite des 100€ de frais de dossier conservés.

- o Annulation avant le 1er Juin : remboursement 100% (-100€ de frais de dossier)
- o Annulation entre 1er et 15 Juin : remboursement 75% de la PAF (-100€ de frais de dossier)
- o Annulation entre 16 et 30 Juin : remboursement 50% de la PAF (-100€ de frais de dossier)
- o Annulation à partir du 1er juillet : pas de remboursement possible

Toute annulation doit être signifiée au diocèse de Versailles :
soit par courriel envoyé à jeunesrome2025@catholique78.fr
soit par courrier postal avec accusé de réception envoyé à :
JMJ Lisbonne 2023 – 16 rue Mgr Gibier 78000 Versailles

Annulation par le diocèse de Versailles

En cas d'annulation, du fait de l'organisateur, pour des raisons externes ou d'un événement majeur à caractère exceptionnel, le participant sera prévenu dans les meilleurs délais. Le remboursement intégral des sommes versées sera effectué mais le participant ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

- **ASSURANCE ANNULATION**

Aucune assurance annulation n'est intégrée dans le tarif de ce pèlerinage. Le participant est libre de souscrire ce type d'assurance auprès de son assureur.